26. Mme Sylvie Charran, Avenue de la Grande-Armée, 32.
27. M. Isidore de Lara, compositeur de musique, rue Copernic, 49.
28. M. Eugène Morand, homme de lettres, rue de l'Ecole-de-Médecine, 5.
29. M. Pierre Mortier, directeur à « Gil Blas » rue Laffitte, 49.
30. M. Dubarry, journaliste, rue du Puits-de-l'Ermite, 8.
31. M. Albert Livet, rédacteur en chef du « Courrier du Parlement », rue Bergère, 29.
32. M. Robert Le Couret, directeur du « Courrier du Parlement », rue Richelieu, 106.
33. M. Gaston Vidal, journaliste, Avenue Marceau, 31.
34. M. Paul Painlevé, membre de l'Institut, rue Séguier, 18.
35. M. François Desclaux, receveur des finances, rue Brunel, 7.
36. M. André Vervoort, directeur de « Paris-Journal », à Enghien, rue de la Barre, 38.
37. Mme Berthe Gueydan, Avenue d'Antin, 37.
38. M. Alfred Westphal, industriel, à Charenton, Avenue de Gravelle, 66.
39. M. François Dupré, Avenue d'Antin, 35.
40. M. Privat-Deschanel, secrétaire général du ministère des finances, rue Boissy-D'Anglas, 9.
41. M. Abel Bonnard, homme de lettres, rue Greuze, 17.
42. Mme Guillemard, rue de Courcelles, 173.
43. M. Joseph Caillaux, député, rue Alphonse-de-Neuville, 22.
44. M. François Pietri, ancien inspecteur des finances, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 103.
45. M. Georges Fromentin, employé, rue de Reuilly, 19.
46. M. Antoine Berviller, caissier, Avenue de Saint-Cloud, 8, à Versailles.
47. M. Arthur Cartier, chauffeur d'automobile, rue Pergolèse, 9.
48. M. Georges Bailby, directeur de l'« Intransigeant », rue de Navarin, 26.
49. M. Auguste Avril, rédacteur au « Figaro », rue Lallier.
50. M. André Teyssier, percepteur, rue de Noailles, 12, à Versailles.
51. M. Louis Barthou, député, Avenue d'Antin, 7.
52. M. Pascal Ceccaldi, député, rue Dante, 2.
53. M. le docteur Paul, médecin expert, rue Joseph-Bara, 4.
54. M. le docteur Socquet, médecin expert, boulevard Saint-Germain, 229.

La défense compte, de son côté, faire entendre une dizaine de témoins dont la liste au surplus, n'est pas encore définitivement établie.

La liste des jurés

Voici, d'autre part, la liste des trente-six jurés titulaires et des quatre jurés suppléants, parmi lesquels seront tirés au sort les douze jurés de jugement :

1. M. Louis Rameau, architecte, rue du Contrat-Social, à Asnières.
2. M. Gaston Jobbé-Duval, artiste peintre, rue Bara, 3
3. M. Emile Koibech, graveur-imprimeur, passage du Grand-Cerf.
4. M. Chantel aîné, négociant en vins, boulevard Malesherbes, 73
5. M. Victor Bachelier, capitaine en retraite, rue Bayard, 26.
6. M. Eugène Solomiac, épicier, rue de Sivoli, 138
7. M. Victor Vollet, rentier, chemin de Brégigny, à Champigny.
8. M. Paul Barcat, secrétaire de mairie, rue du Centre 25, à la Garenne.
9. M. Edmond Dommay, architecte, rue Rochechouart, 45.
10. M. Georges Petitpot, chapelier, rue de Bellefond, 37.
11. M. Georges Monentheuil, sans profession, rue Faustin-Hélie, 7.
12. M. Henri Marx, professeur de lettres, rue Pigalle, 17.
13. M. Félix Galopin, percepteur, rue La Fontaine, 8 bis.
14. M. Alfred Mollot, propriétaire, rue Denfert-Rochereau, 11.
15. M. Robillard, notaire, rue Franklin, 1, à Montreuil
16. M. Emile Obermeyer, constructeur, rue Philippe-Auguste, 45.
17. M. Jean Poirier, imprimeur, rue Nansouty, 1.
18. M. Victor Miraour, rentier, rue Montcalm, 58.
19. M. Antoine Mullet, accordeur de pianos, rue Boblilot, 86.
20. M. Louis Lemort, comptable, rue Paul-Albert, 1.
21. M. Paul Ferri, pelletier, rue de Charonne, 152.
22. M. Georges Duringer, sous-chef à la Banque de France, boulevard Rochechouart, 86.
23. M. Constant Crépet, entrepreneur de menuiserie, rue Damrémont, 36.
24. M. Louis Defert, ancien commissaire de police, cité Voltaire, 7.
25. M. Paul Brianseau, chef de brigade des postes, boulevard Raspail, 57.
26. M. Pierre Besombes entrepreneur de démolitions, boulevard Diderot, 47 bis
27. M. Athanase Bardet propriétaire, rue de Paris, 38, à Montreuil.
28. M. Ulysse Lapie, grainetier, rue Mott, 11, à Fontenay-sous-Bois.
29. M. Emmanuel Douste, papetier, rue Croix-des-Petits-Champs 16.
30. M. Joseph Dizaux, négociant, boulevard Beauséjour, 45.
31. M. Gaëtan Lacroix, rentier, rue du Niger, 25.
32. M. Marie Christophe, président honoraire du tribunal civil, rue de la Pompe, 20.
33. M. Louis Berthier, distillateur, rue de Paris, 180, à Vanves.
34. M. Hector Aujouy, employé, rue de l'Avenue, 36, à Asnières.
35. M. Georges Berr, sociétaire de la Comédie-Française, rue de la Pompe, 163.
36. M. Paul Perrot, avocat, rue de Dunkerque, 54.

Jurés suppléants :

1. M. Racassier, hôtelier, rue d'Aboukir, 133.
2. M. Louis Teilleux, boulanger, rue de Crimée 83.
3. M. Albert Ozouf, doreur rue Saint-Denis, 168.
4. M. Henri Martin, négociant, rue de Flandre 26.

L'exécution capitale de Fabre, à Nevers

Nevers, 11 juillet. — L'exécution de Robert Fabre, condamné à mort pour assassinat d'un gardien, a eu lieu ce matin aux portes de la prison de Nevers, sans incident. Fabre s'attendait à être exécuté et depuis longtemps il avait annoncé à l'aumônier qu'il aurait du courage et « qu'on n'aurait pas besoin de le porter. » A deux heures et demie, après le montage de la guillotine, le procureur est venu lui annoncer que son recours en grâce avait été rejeté. Le condamné dormait profondément. Le greffier et le défenseur l'exhortèrent à montrer du courage. Fabre ne leur répondit rien, acceptant seulement de s'entretenir avec l'aumônier, après qu'il se fût habillé sans aide. Depuis sa condamnation, Fabre avait manifesté une certaine pitié. Ce matin, il a entendu la messe et a communié. Il a été remis à trois heures aux mains du bourreau, qui a procédé à la toilette. Il a ensuite baisé le crucifix, embrassé l'aumônier, puis a été emmené hors de la prison. Il était très pâle ; cependant il a marché sans aucun secours. Il n'eut d'ailleurs que quelques pas à faire avant d'être précipité sur la bascule. A 3 heures 20, justice était faite. Le corps a été inhumé au cimetière de la ville.

Pour la guillotine et le bagne

Evreux, 11 juillet. — La cour d'assises de l'Eure vient de condamner à la peine de mort Victor Breton et à vingt ans de travaux forcés, Emile Foudoin, tous deux garçons de magasin à Paris, reconnus coupables d'un certain nombre de cambriolages commis dans l'arrondissement de Bernay et d'une triple tentative de meurtre.

Après avoir grièvement blessé sur la route, non loin de Caillouet-Orgeville, un cycliste, M. Lemoine, qu'ils détroussèrent ensuite, ils avaient tiré plusieurs coups de revolver sur deux des gendarmes de la brigade de Pacy-sur-Eure, qui s'étaient lancés à leur poursuite, l'un de ceux-ci ayant été sérieusement atteint.

C'est en ricanant que Victor Breton a accueilli la lecture de l'arrêt le condamnant à la peine capitale.

Besançon, 11 juillet. — La cour d'assises du Doubs a condamné aujourd'hui à la peine de mort Laurent et la femme Robert qui, le 6 novembre dernier, à Thise, près de Besançon, avaient attiré dans un guet-apens et tué à coups de gourdins le sieur Racle, entrepreneur de maçonnerie, qui était l'amant de la femme Robert.

LES DANGERS DE L'AUTO

Paris, 11 juillet. — M. Félix Maumus, chef de service à la Compagnie des Omnibus, habitant rue de Bizerte, 1 bis, à Paris revenait hier soir vers six heures en automobile de Mennecy où il avait déjeuné en compagnie de trois amis, lorsque non loin de Ris-Orangis, à l'intersection de la route 163 et de celle de Courcouronnes, un des voyageurs, M. Maurice Lepetit, inspecteur de publicité, boulevard Poissonnière, 21, pria le conducteur d'arrêter un instant. En tournant la tête, pour mieux entendre ce qu'on lui demandait, M. Maumus imprima une fausse direction au volant. La voiture alla buter contre un arbre. Affolé, M. Lepetit voulut sauter sur la route ; il s'abattit sur la tête et se fractura le crâne. La mort fut instantanée. Quant à M. Maumus, il s'en tira avec des contusions sans gravité.

Un Consul se suicide

Paris, 11 juillet. — Une détonation retentissait hier dans une chambre d'un hôtel du Boulevard, occupée par un jeune fonctionnaire du service consulaire, M. Hugo Otteinheim. Quand les domestiques ouvrirent la porte, ils trouvèrent le locataire étendu mort sur le plancher, tenant à la main un revolver. Il s'était tiré une balle dans la tête. La mort avait été instantanée. M. Hugo Otteinheim, consul à Innsbruck, avait quitté son poste il y a quelque temps et depuis plusieurs jours habitait l'hôtel où il s'est donné la mort.

En Albanie

Intervention grecque en Epire

L'ARMÉE RÉGULIÈRE S'EMPARE DE KORITZA. — LE PRINDE DE WIED FAIT APPEL AUX PUISSANCES.

Durazzo, 11 juillet. — Le préfet de Koritza réfugié à Bérat, a adressé, au gouvernement albanais, un télégramme dans lequel il dit :

« En proie à la plus vive émotion, je tiens à vous informer que Koritza, après un combat acharné qui a duré trois jours, est tombé aux mains des Grecs insurgés, qui nous avaient attaqué, du côté de Starowa, et de l'armée régulière grecque, qui a bombardé furieusement la ville. L'ennemi a eu finalement raison de nos troupes, malgré leur résistance désespérée. Je suis arrivé à Bérat avec tous les fonctionnaires de la préfecture et trois cents personnes, qui ont fait preuve d'un grand courage patriotique ».

Le télégramme ajoute que les habitants, au nombre de 5.000, se sauvent dans toutes les directions, affolés et dénués de toutes ressources. Le préfet prie le gouvernement albanais d'entreprendre des mesures urgentes « pour réparer cette débâcle qui s'abat de nouveau sur l'Albanie, déjà trop malheureuse ». L'armée grecque, dit-il, continue d'avancer.

Le prince a aussitôt convoqué les ministres des grandes puissances : il les a mis au courant de la situation en Epire, et leur a demandé de prendre des mesures pour y remédier.

AU MEXIQUE

LA MARCHE EN AVANT DES CONSTITUTIONNALISTES

Tampico, 11 juillet — Le général Carranza et son état-major sont partis hier pour San-Luis-Potosi, suivis par deux trains militaires qui emmènent 1.500 hommes.

L'avant-garde constitutionnaliste aurait déjà commencé l'attaque dans la banlieue de San-Luis-Potosi.

On évalue à 20.000 le nombre des constitutionnalistes qui menaceront sous peu la ville.

Tirages financiers d'hier

FONCIÈRES 1903

Le numéro 231.018 gagne 150.000 francs.
Le numéro 318.893 gagne 30.000 francs.
Les 8 numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs :
102.010 — 579.569 — 596.511 — 268.976 — 411.833 — 542.939 — 509.849 — 99.777
130 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Les suicidés dans l'armée allemande

Berlin, 11 juillet. — Le **Vorwaerts** publie une statistique établie, dit-il, d'après des chiffres officiels, selon laquelle, de 1870 à 1910, il y eut dans l'armée allemande 10,315 morts par suicide, 2,655 tentatives de suicide, 504 mutilations volontaires. Dans la marine, de 1885 à 1893, le **Worwaerts** cite 40 cas de suicide. La moyenne, par rapport à la totalité des effectifs, est, de 1876 à 1893, de 6,07 % dans les effectifs prussiens, de 8,11 % dans les effectifs saxons, de 8,05 % dans les corps d'armée de Wurtemberg ; soit une proportion générale de 6,33 pour l'ensemble de l'armée allemande contre une proportion de 12,53 dans l'armée autrichienne, de 4,07 dans l'armée italienne et de 3,33 dans l'armée française.

Parmi les suicidés, le **Worwaerts** relève 198 adjudants ou sergents-majors et 2,101 sous-officiers.

Le **Worwaerts** cite en terminant un extrait du **Militariste Wochenblatt** qui reconnaît que les suicides dans l'armée allemande atteignent presque le double de ceux de la population civile, alors qu'en France la proportion n'est que de 1,3 par rapport aux civils de même âge.

Congrès de l'Union des Sociétés *de Préparation militaire*

Lyon, 11 juillet. — Le 13e congrès national de préparation militaire, organisé par l'Union des Sociétés de préparation militaire de France, s'est ouvert ce matin, sous la présidence de M. Adolphe Chéron. Plusieurs villes de France sont représentées, notamment Paris, Toulon, Bordeaux, Chartres, Avesnes, etc.

Après des allocutions de MM. le général Hollender, représentant le ministre de la guerre : Adolphe Chéron, Bruchon, président du comité d'organisation du congrès ; commandt Petit, Suart, secrétaire général le congrès s'est réparti en 5 commissions, qui présenteront leur rapport cet après-midi

Avant l'ouverture du congrès, le conseil national de préparation militaire s'était réuni et avait discuté les projets parlementaires tendant à réglementer la préparation militaire de la jeunesse française. Le congrès a voté une motion par laquelle il estime que l'inscription dans une société agréée par le ministre de la guerre doit être légalement obligatoire dès l'âge de 17 ans. Des avantages devront être attachés à la fréquentation régulière des cours et à la constatation de la préparation active.

Dans la Région

Deux nouveaux Séminaires dans l'Evêché de Lille

LE PETIT SÉMINAIRE SERA INSTALLÉ A LILLE ET LE GRAND SÉMINAIRE A ANNAPPES.

Les cléricaux, battus de divers côtés, n'entendent pas abandonner la partie. On sait comment ils firent ériger en diocèse les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque, pour mieux concentrer dans cette région les efforts de leur politique fanatique.

Ayant un évêque ils veulent avoir des curés, élevés dans le centre même de son influence.

Les cléricaux ont donc résolu de fonder des séminaires pour y préparer, dans la « bonne voie », les jeunes corbeaux arrachés au nid familial.

Deux séminaires vont être créés, l'un à Lille, l'autre à Annappes.

A Lille c'est dans l'ancien établissement des Frères, rue de la Monnaie, de sinistre mémoire, que sera ouvert dès le mois d'octobre un petit séminaire dit de philosophie. Il recevra les jeunes apprentis ratichons jusqu'à leur majorité.

A Annappes, c'est dans l'ancien Noviciat des Frères, dans la Maison de Retraites du Frère Cyrille, d'où l'on a expulsé les fraudeurs à quatre-bras, que sera installé le Grand Séminaire dit de théologie.

Ceci aurait été fait à la demande de la Municipalité réactionnaire d'Annappes qui, désespérée de perdre avec les Frères, un contingent important d'électeurs a demandé à l'évêque Charost de remplacer les noirs électeurs partis par de nouveaux, les séminaristes théologiens, âgés de 22 à 25 ans.

Pour le petit séminaire l'autorisation devra être demandée à l'inspection académique ; pour le grand séminaire c'est le Rectorat qui doit approuver la création de cet établissement « d'enseignement supérieur »

Le parti clérical organise une souscription pour alimenter la caisse des séminaires de l'Evêché de Lille ; l'argent ne manquera pas ; ce qui fera surtout défaut, paraît-il, ce sont les séminaristes.

A Condé-sur-Escaut

LA MANIFESTATION INTERNATIONALE

UNE DEMARCHE AU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Les citoyens MELIN, DURRE, députés de Valenciennes et Olivier DEGUISE, député de l'Aisne, se sont rendus vendredi au ministère de l'Intérieur pour protester contre diverses mesures administratives ou policières, qui paraissent n'avoir pour but que d'entraver la manifestation de Condé.

Ils ont déclaré au Ministre qu'il semblait y avoir là une contradiction avec ses paroles mêmes, à la tribune de la Chambre, mercredi dernier, lorsqu'il se déclarait partisan de la plus grande liberté de réunion.

M. Malvy a assuré les députés que si un service d'ordre spécial était jugé nécessaire il n'était pas indispensable, en effet, que celui-ci fut visiblement déployé.

LE PROGRAMME

Voici le programme de la manifestation :

A deux heures et demie, à la porte de Valenciennes, formation du cortège, dont voici la composition :

1. Drapeau de la Section de Condé. — 2. Trompettes de Quévaucamps et Blaton. — 3. Valenciennes : Section Socialiste et Syndycats ; Sociétés de Libre-Pensée et Section de Saint-Waast. — 4. Vieux-Condé : Section et Chorale. — 5. Fresnes : Section Socialiste et libre-pensée du Canton de Condé.— 6. Escautpont : Section Socialiste. — 7. Raismes : Section et Libre-Pensée. — 8. Sebourg : Section Socialiste. — 9. Quarouble : Section Socialiste. — 10. Crespin : Section Socialiste. — 11. Bernissart : Syndicat des Mineurs. — 12. Sections de Rœulx, de Saultain et d'Hélesmes. — 13. Quiévrechain : Section Socialiste et Ligue des Droits de la Femme. — 14. Saint-Amand : Section et Fanfare.— 15. Bruai : Section, Libre-Pensée et Coopérative ; les citoyens Liebknecht, Vandermissen, Longuet, Roldes, Mélin, Durre, Lefebvre, députés, les conseillers généraux et d'arrondissement. — 16. Quiévrechain : Syndicat des Métallurgistes et Coopérative Ouvrière. — 17. Onnaing : Section, Libre-Pensée et Chorale— 18. Saint-Saulve: Section et Libre-Pensée. — 19. Sections de Nivelle et d'Escaudain. — 20. Audregnies : Syndicat des Métallurgistes et Mutuelle Syndicale. — 21. Anzin : Section Socialiste, Libre-Pensée et Coopératives. — 22. Mutuelle de Wiers (Belgique). — 23. Délégation de la Musique d'Hensies. —24. Délégation de la Libre-Pensée de Basècles. — 25. Marly : Section Socialiste. — 26. Syndicat des Mineurs de Blaton (Belgique). — 27. Section de Péruwelz (Belgique). — 28. Denain : Libre-Pensée. — 29. La Jeunesse Socialiste de Quaregnon (Belgique). — 30. Sections de Maing et de Thiant. — 31. Section de Cambrai.

Se placeront ensuite les sections dont les adhésions ne sont pas parvenues avant le 9 juillet.

A trois heures, meeting international. Y prendront la parole : Maxence Roldes, délégné du Conseil National ; Longuet, député de la Seine, Vandermissen, secrétaire général du Parti Ouvrier Belge et Karl Liebknecht, député au Reischtag.

Celui-ci fera une conférence en français sur le « Rapprochement franco-allemand ».

A 6 heures et demie, sur la place d'Armes, concert par les sociétés musicales ayant pris part au cortège.

RECEPTION DE LIEBKNECHT

Le citoyen Karl Liebknecht, député de Postdam, n'ayant pu arriver que samedi à onze heures du soir, la réception qui avait été projetée a été retardée à aujourd'hui, dimanche à dix heures du matin, au Salon Clairon.

Plusieurs allocutions seront prononcées et une magnifique plaquette-argent sera remise au député allemand.

Tous les socialistes, tous les membres des organisations ouvrières sont invités à cette réception.

A BOUCHAIN

Un homme déchiqueté par une explosion de poudre

Vendredi, vers 6 heures du soir, M. Eve, retraité de la police de Paris, habitant boulevard de la Gare à Bouchain, était occupé à manipuler de la poudre de chasse dans une petite dépendance de son habitation.

Soudain une formidable détonation se fit entendre. En même temps une fumée épaisse sortit de la remise où opérait M. Eve ; les matières explosives dont le malheureux se servait venaient d'éclater spontanément, réduisant tout ce qui se trouvait dans la pièce en miettes, démolissant fenêtres et portes.

Des voisins s'empressèrent vers le lieu de l'accident et dans la fumée âcre ils purent distinguer M. Eve étendu par terre, gémissant péniblement. Avec mille précautions, il fut retiré et on put alors constater les terribles blessures que l'explosion lui avait faites. La main gauche était enlevée à la hauteur du poignet ; de la main droite il ne restait que quelques lambeaux ; les chairs de la cuisse gauche n'existaient plus et laissaient voir l'os à nu. Le ventre était réduit en bouillie, la figure ne formait qu'une plaie sanglante, les yeux étaient perdus.

Le docteur Vienne mandé en toute hâte vint prodiguer ses soins au blessé qui à aucun moment ne perdit connaissance. Des chirurgiens furent appelés de Douai et arrivèrent en auto vers 10 heures du soir. L'état du blessé ne laissant que peu d'espoir les praticiens renoncèrent à toute opération sérieuse.

heures du matin il rendait le dernier soupir.

M. Eve était âgé de 54 ans ; il laisse une veuve et une jeune fille de 20 ans.

L'état du blessé ne fit qu'empirer et à 9

A LENS

Conseil d'Administration du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais

Le Conseil d'administration s'est réuni samedi après-midi à la Maison Syndicale, sous la présidence de Basly.

Etaient présents les citoyens Maes, Mathé, Descamps, Colbaert, Evrard, Duquesne, Décatoire, Debret, Mercier, Sorriaux, Louart, Poiret Aimé, Dieudonné Arthur, Guibert, Roussel, Decout, Degréaux, Mailly.

LA CAISSE AUTONOME

Le citoyen Degréaux a rendu compte de la dernière séance du Conseil d'administration de la Caisse autonome de retraites, au cours de laquelle les délégués ouvriers, après avoir refusé de ratifier le proet de réglement qui leur était présenté, ont proposé à leur tour un contre projet qui fut repoussé.

Le Conseil d'administration, en prenant acte des explications de Degréaux, fait remarquer que ce contre projet a été élaboré par les administrateurs ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais. Il met en garde ces deux administrateurs contre l'ingérence de persones étrangères au Conseil d'administration de la Caisse autonome, ingérence qui a déjà cherché à se manifester.

LA LOI DE HUIT HEURES

Basly rend compte de son interpellation à la Chambre et des démarche faites auprès du ministre du Travail en ce qui concerne la modification des consignes.

Il est décidé que dorénavant tous les délégués mineurs devront envoyer directement au Ministre leurs protestations, les observations transmises aux ingénieurs des mines étant restées sans effet. Dans chaque Compagnie, on s'abouchera avec la direction pour discuter les consignes. Ces délégations seront présidées par le secrétaire du syndicat.

Basly déclare ensuite qu'à la Commission des Mines il a entretenu ses collègues de la loi qui, dit-il, ne répond pas aux aspirations des mineurs. Même en restreignant les temps indiqués par les consignes les ouvriers seraient encore astreints à plus de huit heures de travail.

Basly a informé également la Commission qu'il avait déposé un nouveau projet en faisant observer qu'étant donné le petit nombre de projets de loi déposés au début de la législature, il serait possible de faire venir le sien devant le Parlement à bref délai, dans l'intérêt des mineurs.

M. Durefour a bien voulu se charger de faire sur le projet un rapport qui sera soumis à la prochaine réunion de la Commission des Mines.

CONGRÈS RÉGIONAL

Le congrès régional annuel n'ayant pu avoir lieu encore, en raison des événements qui ont nécessité la réunion immédiate d'un Congrès national, le Conseil décide d'en fixer la date au 13 septembre prochain. Il se tiendra à Lens et aura à se prononcer sur le projet de loi Basly concernant le minimum de salaire, dont l'étude a été renvoyée par le Congrès de Denain aux sections syndicales.

CONSEIL NATIONAL

En raison de la décision du Congrès de Denain qui a déclaré que les députés mineurs faisaient, de droit, partie du Conseil National, il y a lieu de nommer, pour le Pas-de-Calais, quatre nouveaux membres de ce Conseil. Les citoyens Maes, Mailly, Havenne et Guibert sont désignés. Ils compléteront avec les citoyens Louart, Pruvost et Degréaux, la représentation du Syndicat du Pas-de-Calais au Conseil national.

La Révision du Règlement

La Commission du Règlement vient de terminer l'examen de ma proposition de révision complète du règlement de la Chambre;comme la commission de la dernière législature elle a adopté cette proposition dans son ensemble et dans presque tous ses détails, n'y apportant que quelques modifications de forme.

Ainsi examinée et mise au point par deux commissions successives composées de représentants de tous les groupes politiques, ce projet de révision du règlement doit être rapidement discuté et adopté par la Chambre. Son vote permettra d'améliorer sensiblement les méthodes de travail parlementaire qui sont actuellement, de l'aveu de tous, des plus défectueuses.

Dans son remarquable rapport mon collègue Louis Marin montre la nécessité de procéder au plus tôt à cette révision du règlement qui préside à nos débats parlementaires depuis le début de la troisième République. Il expose les principales innovations préconisées et visant notamment une procédure nouvelle relative à la discussion immédiate des propositions de loi ou de résolution, des dispositions assurant le règlement national et la fixité de l'ordre du jour de la Chambre, des mesures facilitant l'adoption par la Chambre des conclusions des rapports de ses commissions, des dispositifs destinés à activer nos discussions budgétaire.

Aucune de ces innovations ne peut soulever de contestation sérieuse, l'expérience en a démontré l'impérieuse nécessité, un accord unanime s'est d'ailleurs réalisé au sein de la Commission du règlement pour les préconiser. La Chambre peut donc facilement les réaliser avant la fin de la session ordinaire, apportant ainsi une solution à un problème posé depuis longtemps et dont la répercussion serait considérable sur l'œuvre de la législature et l'avenir du régime parlementaire.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

Dernière Heure

La course Londres-Paris-Londres

SANS NOUVELLES DE LORD CORBERY

Londres, 11 juillet. — A 8 heures du soir, on était sans nouvelles à l'aérodrome d'Hendon de Lord Corbery.

Le temps officiel de Garros est de 8 h. 28 m. 47 s.

L'ARRIVÉE A HENDON

Londres, 11 juillet. — L'aviateur Brock, qui était passé à Folkestone à 3 h. 49 et à Epsom à 4 h. 28, a atterri à l'aérodrome de Hendon à 4 h. 48.

Il a été chaleureusement acclamé par une foule considérable.

Londres, 11 juillet. — Le temps total de Brock est de 7 h. 3 min. 6 seco., soit une moyenne de 71 milles et demi à l'heure.

A son arrivée, Brock a remis à l'un des secrétaires de l'ambassade de France, M. Morand, qui était accompagné de M. Knecht une lettre de Sir Francis Bertie, adressée à M. Cambon. Elle porte au dos l'heure du départ de Paris, 1 h. 18, et une signature.

Garros a été signalé au-dessus de Folkestone, mais sans aucune indication d'heure.

LE RECORD DE DURÉE EN ALLEMAGNE

Berlin, 11 juillet. — L'aviateur Boehm, qui volait depuis hier soir 5 h. 51 afin de tenter de battre le record de durée détenu par Landmann avec 21 heures, volait encore ce soir à 6 heures.

Il avait donc déjà dépassé 24 heures.

Johannisthal, 11 juillet. — L'aviateur Boehm Reinchld a battu le record du monde de durée, qui était de 21 h. 49 m., en le reportant à 24 h. 12 m.

Dans l'Armée

MÉDAILLE MILITAIRE

Paris, 11 juillet. — Sont décorés de la médaille militaire :

MM. Leblanc, adjudant d'administration du génie, à Cambrai ; Menetrey, adjudant à la 1re section d'état-major ; Jaegere, sergent tambour-major au 8e d'infanterie ; Ciamborran, adjudant-chef au 73e d'infanterie ; Mangé, adjudant-chef au 127e d'infanterie ; Cannesson, maître d'armes au 127e d'infanterie ; Dubois, adjudant au 4e cuirassiers ; Morlon et Galsegue, adjudants au 6e chasseurs ; Cousyn, maréchal des logis au 6e chasseurs ; Vitse, Desforges, Devemy, maréchaux des logis à la 1re légion de gendarmerie ; André, brigadier, Théry, Duval, Jeandel, gendarmes à la 1re légion.

LÉGION D'HONNEUR

Paris, 11 juillet. — PREMIER CORPS. — **Infanterie.** — Sont nommés au grade d'officier : M. Fourmont, chef de bataillon au 145e d'infanterie.

Chevalier : M. Mlescamps, capitaine au 127e d'infanterie.

Artillerie. — Chevaliers : MM. Castaing, chef d'escadron au 41e d'artillerie ; Delfosse, capitaine au 27e d'artillerie.

Génie. — Chevalier : M. Japuis, officier d'administration du dépôt du matériel du génie d'Arras.

Intendance. — Chevalier : M. Pousignon, sous-intendant militaire à Douai.

Terrible drame de la neurasthénie

Troyes, 11 juillet. — Au cours d'une violente crise de neurasthénie, M. Gaston Bralet, 40 ans, employé dans une maison de bonneterie, saisit ce matin un browning, entra à pas de loup dans la chambre où reposait son enfant, Gilbert, âgé de dix ans, et lui tira une balle dans la tempe gauche, le tuant sur le coup.

Au bruit de la détonation, Mme Bralet accourut, affolée ; son mari fit feu sur elle à deux reprises. Puis, tournant son arme contre lui-même, il se fracassa le crâne ; sa mort fut instantanée.

Mme Bralet eut la mâchoire emportée par une balle. Son état est grave.

M. Bralet avait, à diverses reprises, proposé à sa femme de mourir volontairement avec leur fils.

UN STEAMER PRIS DANS UN CYCLONE

Battavia, 11 juillet. — Le steamer «Tuhmann», dans sa traversée d'Australie à Batavia, a été pris dans un cyclone et terriblement secoué par les vagues pendant de nombreuses heures.

Le capitaine et le lieutenant sont restés pendant 30 heures consécutives sur le pont. Les passagers ont été saisis de panique.

Le steamer, qui a subi des avaries, a été sauvé par la belle conduite des officiers et de l'équipage.

Quelques hommes de l'équipage sont blessés.

Singulière attitude patronale

Mâcon, 11 juillet. — Des démarches ont été tentées aujourd'hui par M. Bazin, sous-préfet de Chalon-sur-Saône et M. Richard, sénateur-maire auprès du directeur de la raffinerie de sucre, dont le personnel est en grève depuis huit jours.

Ces démarches sont restées sans résultat. Le directeur a refusé, au nom du Conseil d'administration, d'entrer en pourparlers avec une délégation des grévistes, en disant que les ouvriers ayant quitté volontairement le travail, il n'y avait pas lieu à des négociations.

Les grévistes ont organisé des soupes communistes qui sont distribuées deux fois par jour.

L'Américain Brock vainqueur

Londres, 11 juillet. — L'aviateur américain Brock est proclamé vainqueur de la course Londres-Paris-Londres.

Le voyage a duré 7 h. 3 min. 6 sec.

La vitesse moyenne a été de 71 milles 1/5 à l'heure.

LORD CORBERY TOMBE DANS LA MANCHE EST RECUEILLI PAR UN VAPEUR

Londres, 11 juillet. — Une dépêche de Folkestone parvenue à l'aérodrome d'Hendon dit que l'aviateur Lord Corbery est tombé au milieu de la Manche et a été recueilli par un vapeur.

Elle vitriole son mari et se suicide

Le Hâvre, 11 juillet. — Un drame de la jalousie s'est déroulé la nuit dernière, rue J.-B.-Eyries.

Une ménagère de 42 ans, la femme Hervieu, née Gosset, a vitriolé son mari, Pierre Hervieu, maître voilier, et s'est ensuite jetée par la fenêtre. Elle a succombé à une fracture du crâne.

L'état du mari, qui a été transporté dans une clinique, est assez grave.

Hansi serait en fuite

LE DESSINATEUR CONDAMNÉ EST SIGNALÉ EN FRANCE

Francfort, 11 juillet. — On télégraphie de Strasbourg à la « Gazette de Francfort » :

La nouvelle de la fuite de Hansi semble se confirmer.

L'avocat de Hansi, le docteur Helmer, interviewé, a déclaré à ce sujet au correspondant de la « Gazette de Francfort » qu'il était sans nouvelle de son client.

D'autre part, Hansi serait parti pour Belfort afin de ranger ses affaires, mais sans en informer ses plus proches amis.

Strasbourg, 11 juillet. — Le délai accordé à Hansi pour se présenter en vue de subir sa peine a été prorogé jusqu'à mardi soir, pour lui permettre d'aller voir son père

Berlin, 11 juillet. — La « Gazette de huit heures » publie une dépêche de Colmar annonçant que le dessinateur Hansi aurait passé la frontière française.

Hier, dit le journal, il avait déclaré qu'il viendrait se présenter aujourd'hui pour subir sa peine d'un an de prison.

Dans le courant de la nuit, ajoute le même journal, un télégramme est arrivé au tribunal de Colmar. Ce télégramme avait été déposé à Belfort et était ainsi libellé :

« Tu m'as vu » en allemand : Mich Hast Gesehen.

Le dessinateur aurait été vu à Belfort ce matin encore.

DE BELFORT A EPINAL

Belfort, 11 juillet. — Le dessinateur alsacien Hansi est arrivé à Belfort hier soir. Il a passé la journée d'aujourd'hui ici et a dîné avec des amis.

Il est reparti ce soir à 7 h. 20 pour Epinal par le chemin de fer.

Un cultivateur tusille son père

Guéret, 11 juillet. — Un drame s'est déroulé hier au Theil.

Un sieur Coigneux, cultivateur, à qui son père reprochait son peu d'ardeur au travail, est rentré à la ferme, a décroché son fusil et en a déchargé les deux coups sur son père. Celui-ci a été grièvement blessé à la poitrine.

Le meurtrier a été arrêté.

Accident mortel au Polygone

Cherbourg, 11 juillet. — Au cours des tirs effectués par le 25me d'infanterie au polygone de Querqueville, un soldat marqueur nommé Gauthier s'étant découvert un instant, a reçu une balle dans la tête.

Son état est désespéré.

Le mystère Cadiou

Brest, 11 juillet. — M. Bidart de la Noë, juge d'instruction, a rendu aujourd'hui son ordonnance renvoyant l'ingénieur Pierre devant la chambre des mises en accusation.

Le veilleur de nuit Bossard, inculpé de complicité d'assassinat, bénéficie d'un non-lieu.

La crise de l'Opéra

Paris, 11 juillet. — M. Augagneur, ministre de l'Instruction publique, en vue de résoudre la crise de l'Opéra ouverte par la démission de MM. Messager et Broussan, avait convoqué pour ce soir M. Rouché, avec qui il a eu une longue conférence.

Le Ministre a prié M. Rouché d'assurer le service des représentations en attendant le commencement de son contrat, c'est-à-dire le 1er janvier 1915.

M. Rouché a accepté et prendra la direction de l'Opéra le 1er septembre.

EXPLOSION D'UN RECHAUD A ALCOOL

Deux victimes

Nîmes, 11 juillet. — L'explosion d'un réchaud à alcool a fait aujourd'hui deux victimes, Mme Garnier et sa fille, Mme Vialet.

La fille est morte après deux heures d'horribles souffrances. L'état de la mère, qui se brûla en lui portant secours, est très grave.

APRÈS LE DRAME DE SERAJEVO

Vienne, 11 uillet. — La « Nouvelle Presse Libre » annonce qu'un nouveau Conseil des Ministres commun aurait lieu samedi prochain et s'occuperait des résultats de l'enquête de Serajevo.

DEUX MÈRES CRIMINELLES ACQUITTÉES

Besançon, 11 uilet. — Les jurés du Doubs ont acquitté la fille Savy, qui avait tué son enfant nouveau-né en le frappant de 35 coups de couteau.

Une fille Masson, également accusée d'infanticide, a été acquittée elle-aussi.

Dernières Nouvelles RÉGIONALES

A DOUVRIN

Tué pour un butoir

Plusieurs ouvriers du chemin de fer des mines de Lens étaient réunis pour déjeuner au butoir.

Tout à coup un wagon refoulé avec force vint donner sur le butoir qui fut renversé sur les ouvriers et le chef d'équipe. Ce dernier, M. Hiest, 27 ans, marié depuis deux mois et habitant Douvrin, a été tué sur le coup.

A LILLERS

Six enfants mordus par un chien enragé

M. Xavier Morins, mineur, demeurant rue d'Aire, possédait un chien de garde qui, devenant subitement furieux, brisa sa chaîne et partit à une folle allure dans le quartier, où il mordit Albert Morel, 8 ans 1/2, et René Barbaut, 4 ans. M. Morins se lança à sa poursuite et fut assez heureux pour s'en emparer.

Le lendemain, rompant à nouveau ses entraves, la bête fit de nouvelles victimes parmi les enfants : Sosthène Holbé, 14 ans ; Fr. Béron, 6 ans ; Achille Delelis, 3 ans ; Gaston Morise, 12 ans, furent mordus, ainsi que deux chiens.

Le chien fut abattu et examiné par M. Carda, qui constata qu'il présentait les symptômes de la rage. Les enfants mordus ont été dirigés sur l'Institut Pasteur de Lille.